

Lettre ouverte à René JANELLE  
Secrétaire Général de la Fédération du Spectacle CGT

24 septembre 1981

Camarade,

Je tiens à te faire connaître ouvertement le mépris dans lequel je tiens les manœuvres de la Fédération du Spectacle, soutenue par le bureau confédéral, aux fins d'obtenir un syndicat des Techniciens à son ordre.

Je suis persuadé que la très grande majorité des techniciens qui, actuellement et par le passé, défendent et ont défendu les acquis de la Convention Collective de la Production Cinématographique, sont dans le même état d'esprit.

J'ai commence à travailler dans le Cinéma en 1936, dans le film "*La Vie est à Nous*" de Jean RENOIR, film produit par le Parti Communiste à l'occasion des élections qui ont vu la victoire du Front Populaire.

J'ai milité sous l'occupation au sein du syndicat clandestin CGT des techniciens dont les membres impulsaient, dans les faits, l'action du syndicat autorisé par Vichy, présidé par Marcel L'Herbier. Ce syndicat, dès la Libération, rejoignait ouvertement la Fédération du Spectacle CGT, réorganisée par Charles Chézeau.

En 1947, lorsqu'a eu lieu la scission qui a provoqué la naissance de F.O., une assemblée générale de notre syndicat devait décider si notre syndicat restait à la CGT, passait à F.O., ou devenait indépendant. Avant de passer au vote, la Direction Syndicale a appelé les membres de cette assemblée à voter d'abord que, quel que puisse être le résultat du vote, tous les présents confirmaient leur intention de rester ensemble, dans un syndicat un. Ce fut voté à une immense majorité. Et, ensuite, le vote sur la question de l'appartenance décida à une majorité d'à peu près 75% que nous resterions à la CGT. C'est ce syndicat qui, dans les années qui suivirent, obtint dans une lutte souvent dure avec nos patrons, la signature de la Convention Collective.

Je t'écris tout cela pour t'expliquer ma conviction que, comme moi, j'en suis persuadé, les techniciens du Cinéma, dans leur immense majorité, se sentent fortement unis entre eux, n'ont pas le fétichisme du sigle CGT (surtout lorsque ce sigle ne représente pas une action qui prenne en compte leurs intérêts vitaux), et n'auront pas peur, si le bureau confédéral et la Fédération en viennent à cette mesure, de l'exclusion du syndicat du sein de la CGT.

Quand Michel Warcholak et toi-même dites que c'est sombrer dans la procédure que de demander que le différend entre la Fédé et le Syndicat soit porté devant la commission des litiges prévus par les statuts de la CGT, vous montrez votre faiblesse.

Quand Michel Warcholak et toi-même dites qu'il n'y a pas de conflit entre la Fédé et le Syndicat, mais seulement un conflit entre la Direction du Syndicat et certains de ses membres, vous montrez votre mauvaise foi.

La même mauvaise foi qui fait que, à votre assemblée du 17 septembre, vous vous êtes bien gardés de lire la lettre de Max Douy à la Direction Fédérale, refusant de siéger à la commission Brédin et en donnant les raisons.

Oui, il y a d'un côté, une masse de techniciens qui travaillent presque exclusivement à la production des films de long-métrage ou de court-métrage de Cinéma, et ceux-là défendent leur Convention Collective et défendent leur Direction Syndicale actuelle, comme ils défendront la Direction Syndicale qu'ils éliront dans les assemblées des 10 et 17 octobre prochain.

Oui, il y a, de l'autre côté, une masse de techniciens qui travaillent presque exclusivement à la production de spectacles audiovisuels autres que ceux du Cinéma, et ceux-là veulent être organisés syndicalement dans la défense de leurs intérêts professionnels.

Il n'est peut être pas juste, dans la situation actuelle, qu'ils soient, de force, statutairement regroupés au syndicat des Techniciens; il leur faut peut être leur propre organisation, dans le cadre de la Fédération.

Mais la solution de ces problèmes n'est certainement pas dans une manœuvre ayant pour but de mettre les représentants de ce groupe à la tête du syndicat des Techniciens du Cinéma, comme vous voulez le faire, par ce qui me semble être une manœuvre de paresse, manœuvre suscitant le mépris indiqué au début de ma lettre.

Je vous remercie par contre, toi et Warcholak, d'avoir suscité par cette manœuvre le grand élan de solidarité syndicale des techniciens du Cinéma dont nous sommes actuellement témoins.

Ayant entièrement confiance dans la Direction Syndicale, je lui envoie copie de cette lettre ouverte en lui permettant d'en faire l'usage qui lui semblera bon.

Salutations syndicales.



Marc Maurette

Directeur de  
production

D  
D